



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 27 mai 2019

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

Monsieur le Directeur  
SCCV LES TERRES ROUGES  
38, avenue de Lorraine

Affaire suivie par  
delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr  
03 87 34 34 22

57190 FLORANGE

**Objet :** Dossier de déclaration concernant la création d'un lotissement (18 maisons individuelles et 5 bâtiments d'habitat collectif) à Clouange  
Recevabilité

**PJ :** Descriptif de l'opération  
Récépissé du 19 mars 2019

**Ref :** DDM\Dossiers instruits\_en cours\EPI\CLOUANGE\LOT 18 MAISONS - 5 LOT COLLECTIFS - D

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception des compléments du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un lotissement (18 maisons individuelles et 5 bâtiments d'habitat collectif) à Clouange**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est désormais complet et régulier.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an dans les conditions définies à l'article R.421-1 du code de la justice.

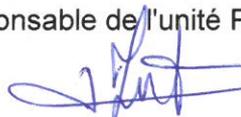
Une copie du récépissé délivré en date du 19 mars 2019 sera affichée à la mairie de Clouange ou cette opération doit être réalisée pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle également qu'un porter à connaissance eaux usées devra être déposé par le propriétaire du réseau et être jugé recevable par mon service préalablement au raccordement des eaux usées du projet sur le réseau existant. Ce dossier devra démontrer la capacité du réseau (collecte et transfert) à recevoir ces eaux usées supplémentaires. La démonstration doit s'opérer sur l'ensemble du réseau c'est-à-dire du point de raccordement du projet au réseau existant jusqu'à la station d'épuration.

Cette justification doit être réalisée sur la base du raisonnement suivant : capacité maximale du réseau (canalisations et ouvrages de déversement), débit transitant avant raccordement du projet ; débit apporté par le projet, débit total transitant après le projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

La Responsable de l'unité Police de l'eau,



Valérie Antoine Potier

Copie à :

BET SIRUS  
21 rue de Sarre - BP 15135  
57074 METZ CEDEX 3

## FICHE DESCRIPTIVE REJET D'EAUX PLUVIALES

**Création d'un lotissement rue du Colombier et rue Clémenceau  
18 maisons individuelles et 5 bâtiments d'habitats collectifs  
sur la commune de Clouange**

**Récépissé n° 57-2019-00102  
en date du 19 mars 2019**

### GENERALITES

**Maître d'ouvrage :**

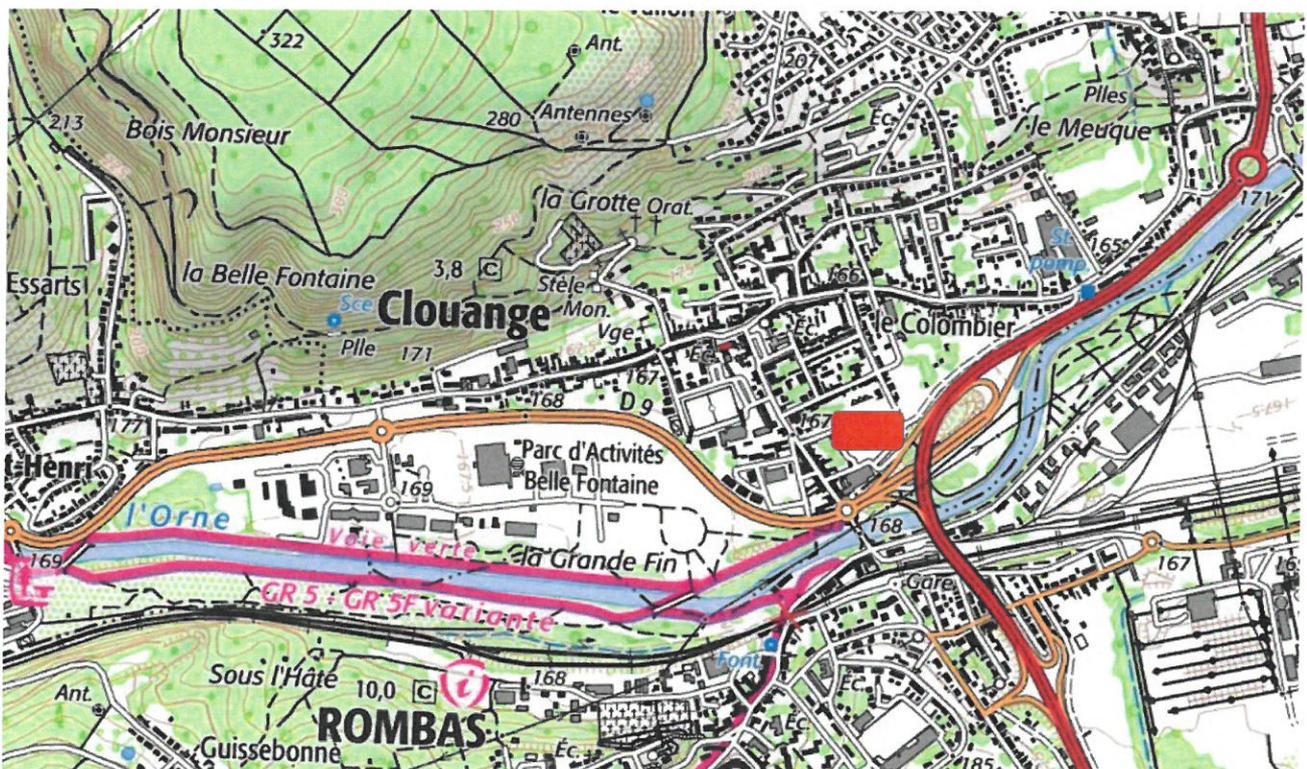
**SCCV les Terres Rouges**  
38 avenue de Lorraine  
57190 Florange

#### Présentation - Plan de situation du IOTA

Le projet de lotissement porté par la SCCV les Terres Rouges concerne la création de 18 maisons individuelles et 5 bâtiments collectifs.

Le projet représente une surface totale de 1,59 ha.

Le projet se situe en dehors de toute zone remarquable et n'aura aucun impact sur toute zone Natura 2000, il se trouve dans une zone d'aléa moyen à faible du PPR argiles.





La zone sera constituée de bâtiments, d'aires de circulation imperméables (enrobé) d'aires de stationnement et d'espaces verts publics.

L'assainissement de la zone sera assuré par un système de collecte des eaux de type séparatif comportant un réseau Eaux Usées et un réseau Eaux Pluviales.

Afin de limiter l'impact du débit d'eaux pluviales généré par le projet, et compte tenu d'une bonne perméabilité des sols ( $1,8 \cdot 10^{-4}$  m/s) un ouvrage d'infiltration sera mis en place en aval du projet

## DONNEES TECHNIQUES

Le réseau d'eaux usées s'écoulera gravitairement jusqu'au point bas du lotissement, et se raccordera sur le réseau eaux usées existant au niveau du réseau unitaire existant rue du Colombier et rue Clémenceau.

Les canalisations EU seront en PVC. À chaque changement de pente ou de direction des collecteurs, on trouvera un regard de visite préfabriqué, diamètre 1000 avec cunette, équipé d'un tampon fonte articulé Ø600 (type PAMREX), classe 250 ou 400 et d'échelons de descente.

Afin de limiter le rejet des eaux pluviales au milieu naturel, un bassin d'infiltration enterré, dimensionné sur 100 ans, de 245,60 m<sup>3</sup> sera créé.

Le réseau d'eaux pluviales s'écoulera gravitairement jusqu'au point bas du lotissement, et aboutira au bassin d'infiltration.

En entrée de bassin un regard décanteur avec cloison siphonoïde retiendra les principaux polluants et notamment les MES et hydrocarbures.

Un dispositif de fermeture rapide, situé en entrée de bassin permettra d'isoler le réseau en cas de pollution accidentelle.

Le bassin d'infiltration, sera un bassin enterré en structure alvéolaire ultra légère (14,40 x 13,60 sur 1,32m) situé au niveau de l'aire de retournement.

Débit de fuite : 41,9 l/s

Temps de vidange du bassin : 1,6 heure

Coordonnées Bassin

X : 925565 - Y : 6910993

<b>Nature de la surface</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Coefficient de ruissellement</b>	<b>Surface active m<sup>2</sup></b>
Toitures +accès (150 m <sup>2</sup> par parcelle)	4726	1	4726
Reste des parcelles	3887	0,10	388,7
Espaces verts publics	680	0,20	136
Voirie + trottoir+ stationnement	6690,5	0,90	6021,45
<b>TOTAL</b>	<b>15983,5</b>	<b>0,70</b>	<b>11272,15</b>

**LEGENDE ASSAINISSEMENT**

- Réseau assainissement unitaire existant
- Réseau principal assainissement EP Ø 400 BA 133 A
- Réseau principal assainissement EP Ø 600 BA 133 A
- Réseau principal assainissement EP Ø 800 BA 133 A
- Réseau principal assainissement EU Ø 200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 300 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 500 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 1000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 1200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 1500 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 1800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 2000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 2400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 3000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 3600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 4200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 4800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 5400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 6000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 6600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 7200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 7800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 8400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 9000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 9600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 10200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 10800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 11400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 12000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 12600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 13200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 13800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 14400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 15000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 15600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 16200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 16800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 17400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 18000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 18600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 19200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 19800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 20400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 21000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 21600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 22200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 22800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 23400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 24000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 24600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 25200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 25800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 26400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 27000 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 27600 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 28200 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 28800 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 29400 PVC SMH
- Réseau principal assainissement EU Ø 30000 PVC SMH

**AMENAGEMENT D'UN ENSEMBLE IMMOBILIERE**  
**RUES JEANNE D'ARC ET CLEMENCEAU**  
**SUR COMMUNE DE CLOUANGE**

**SCCV LES TERRES ROUGES**  
 39 avenue de Lorraine - 57190 FLOPPANGE  
FR. 03 87 21 54 17

**Plan du réseau d'assainissement**

**Bureau d'études VRD**  
 21, rue de Sarre  
 57070 METZ  
 Tél. : 03 87 50 03 04  
 Fax : 03 87 21 54 17  
 E-mail : [info@vrd.fr](mailto:info@vrd.fr)  
**SIRUS**  
 1/250

Projet	ASSAINISSEMENT	Phase	PROJET
Client	SCCV LES TERRES ROUGES	Échelle	1/250
Adresse	39 avenue de Lorraine - 57190 FLOPPANGE	Date	10/05/2018
Projet	ASSAINISSEMENT	Phase	PROJET
Client	SCCV LES TERRES ROUGES	Échelle	1/250
Adresse	39 avenue de Lorraine - 57190 FLOPPANGE	Date	10/05/2018

